

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 27 JUIN 2023

Ouverture : 17h30

Après avoir vérifié le quorum et salué les membres présents, le Proviseur ouvre la séance à 17h30.

Il remercie le Conseiller Culturel pour sa présence, lui souhaite la bienvenue et lui cède la parole.

Intervention du Cocac :

M. Giorgini, COCAC, remercie le proviseur et fait un point sur le contexte en Russie. L'ambassade n'a pas d'inquiétude particulière quant à la pérennité de l'établissement, malgré les déboires d'autres écoles internationales. Chaque établissement a des statuts différents.

M. Giorgini remercie le proviseur pour sa communication rassurante vis à vis des personnels et des familles du lycée lors de la crise sécuritaire du samedi 24 juin.

M. Gosselin est désigné secrétaire de séance, M. Barthélemy est désigné secrétaire adjoint.

L'ordre du jour est ensuite adopté à l'unanimité

1/ PV de la précédente séance

Sur la remarque d'un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 1er degré, un mot manquant sera ajouté au PV qui est ensuite approuvé à l'unanimité.

2/ Examens et orientations postbac

Le proviseur présente les résultats obtenus par les élèves à partir du tableau ci-dessous

Bac 2023					
Refusé	1	3,70%			
Admis sans mention	11	40,74%			
AB	4	14,81%			
B	4	14,81%			
TB	7	25,93%	Dont 3 avec félicitations du jury		
Total général	27	100,00%			

4 élèves de terminale ont quitté la Russie dans le courant du mois d'Avril pour passer leur baccalauréat dans d'autres établissements en France ou en Europe. Leurs résultats sont comptabilisés dans leur nouvel établissement. A ce jour, 2 réussites, un échec (absent aux épreuves) et un élève pour lequel les résultats ne sont pas encore connus.

27 élèves ont passé leur examen à Moscou, il est donc difficile d'établir des statistiques sur une si petite cohorte.

Un élève a échoué, le proviseur précise que son fort taux d'absentéisme explique ce résultat. Trois élèves ont obtenu la mention très bien avec félicitations du jury.

Concernant l'orientation vers l'enseignement supérieur, le Proviseur précise ensuite que tous les élèves ont reçu une proposition lors de la phase d'orientation via Parcoursup. A l'image du baccalauréat, il note de très belles orientations vers des classes préparatoires dans des lycées réputés tels que le Henri IV, Voltaire ou le Parc.

Il indique que 3 élèves n'ont pas exprimé de vœux sur la plateforme Parcoursup, mais aussi que 9 élèves ont reçu une proposition de formation en dehors du périmètre de l'enseignement supérieur en France (Russie, Canada, Liban, Suisse)

3/ point sur la rentrée 2023

Le Proviseur indique tout d'abord que le lycée sera ouvert à partir du 25 août. La rentrée des personnels enseignants aura lieu le 01 septembre ; celle des élèves le 04 septembre selon une organisation qui sera communiquée ultérieurement.

Concernant les effectifs attendus pour la rentrée, il explique que la prudence est de mise compte-tenu des incertitudes quant aux inscriptions et réinscriptions confirmées à ce jour par les familles.

Le Directeur du 1^{er} degré et le Proviseur Adjoint présentent ensuite les conditions de la rentrée.

Au 1^{er} degré :

Le directeur indique attendre entre 300 et 340 élèves.

Une structure à 17 classes est prévue : 7 à l'école Bounine et 10 à l'IDF. A l'école élémentaire, un seul double niveau est prévu en CM1CM2.

Le proviseur répond aux représentants des personnels qu'il n'est pas prévu de fermer de classe en primaire d'ici la rentrée, sauf si évidemment une baisse importante des effectifs attendus permettait de compenser le départ inattendu d'un enseignant.

Le directeur indique que des recrutements sont en cours en lien avec les axes du nouveau projet d'établissement :

- 2 postes de Flsco supplémentaires
- 2 postes d'anglais supplémentaires

Au 2nd degré :

Le collège et le lycée présenteront la structure suivante : 2 divisions sur chaque niveau soit 14 divisions.

Les effectifs prévisionnels sont 271 élèves pour 272 actuellement. Les campagnes d'informations auprès de plusieurs partenaires ont certainement aidé à maintenir ces effectifs. Les effectifs pourraient varier de 267 à 280. Mais il s'agit d'être prudent dans cette perspective.

Concernant les Personnels enseignants, le nombre d'enseignants Détachés s'élèvera à 19 et le nombre de Locaux à 18. Nous accueillerons :

- Mme PONS, en allemand
- Mme BECANOVIC, en lettres moderne
- M. LA BARBE en Histoire-géo, tous les 3 titulaires de l'éducation nationale.

Sur le plan pédagogique, le LFM présente de nouveaux parcours :

La Section Internationale Russe se trouve désormais accompagné par un parcours anglophone sur le collège et le Lycée.

En 6^e, un parcours PARLE permettra aux élèves le souhaitant d'avoir 2h de ELCE anglais et d'1h de mathématiques supplémentaires à travers des projets anglophones.

Sur les classes de 5^e, 4^e et 3^e, les élèves peuvent bénéficier de l'option ELCE anglais, 2h hebdomadaire (contre 1.5 actuellement)

A partir de la 2nde les élèves peuvent également intégrer la Section Européenne en langue anglaise avec 3h de langue et littérature en anglais et une DNL en SVT.

De même le Lycée Français de Moscou met en place pour les élèves peu francophone un Dispositif de Langue Française Renforcé (DLFR) de 15h hebdomadaire par élève. Il permettra d'accompagner les nouveaux élèves dans un processus d'apprentissage de la langue.

4 / Projet d'établissement

Le Proviseur revient brièvement sur les étapes d'élaboration du projet et précise que le document remis en séance reprend les grandes lignes de ce qui a déjà été présenté en février avec en complément les parties moyens, formation et évaluation du projet.

*

* *

Projet d'établissement 2023 / 2028

En raison du contexte international connu depuis février 2022, le lycée français de Moscou a perdu la moitié de ses effectifs. Sa composition sociologique est bouleversée : la part des russophones, nationaux ou bi nationaux, est devenue très largement majoritaire.

Cet état de fait aussi exceptionnel qu'imprévisible, conduit le lycée vers un nouveau projet d'établissement afin de répondre à ce changement de paradigme pédagogique et éducatif.

- Eléments du tableau de bord du LFM :
 - Entre février 2022 et juin 2023, les effectifs sont passés de 1210 à 596 élèves.
 - La part des élèves possédant la nationalité française est désormais de 34% (203) mais à l'intérieur de ce groupe les « franco-russes » représentent 68% de la population (139). Pour mémoire, en février 2022, 288 élèves faisaient partie de la catégorie français hors franco-russe. Leur présence permettait une médiation culturelle et linguistique entre pairs ; ils sont désormais 64.
 - La part des élèves de nationalité russe est de 48% sur l'ensemble de la structure mais atteint 53% à l'élémentaire et même 66% à la maternelle.
 - Inversement les étrangers tiers sont plus nombreux dans les grandes classes que dans les petites : 22% au lycée contre 11% en maternelle.

Compte-tenu des très nombreux départs enregistrés parmi les élèves de nationalité française autre que franco-russes sans que des arrivées soient envisagées, il ressort nettement que l'avenir de l'établissement s'inscrit durablement dans une composition russophone du public accueilli.

- Méthode d'élaboration du projet :
 - De juin à novembre 2022, dialogue et consultation de toute la communauté autour du diagnostic partagé suivant : compte-tenu du contexte, il est important de renforcer l'attractivité du lycée en faisant la promotion de l'existant, mais aussi en développant une nouvelle offre éducative. En d'autres termes, consensus s'est fait autour d'un projet d'établissement axé sur le « redéveloppement » du lycée.
 - Validation des axes du futur projet d'établissement par le Conseil d'Etablissement le 15 novembre 2022.
 - Accueillir et accompagner les élèves allophones
 - Développer un parcours anglophone au LFM
 - Développer les parcours d'excellence et accompagner les parcours particuliers
 - Promouvoir la maternelle à la française
 - Relancer et renforcer la coopération éducative avec les écoles bilingues et les écoles internationales
 - Développer la communication pour renforcer l'attractivité
 - Réunion de groupes de travail autour de ces axes le 14 décembre 2022 avec propositions concrètes d'actions. Il est nécessaire ici de saluer l'engagement de tous les acteurs de cette consultation tant dans la réflexion que dans les propositions qui ont émergées des groupes.
 - Présentation d'un bilan d'étape de l'élaboration du projet au CE du 13 février 2023
 - Actions lancées dès l'année scolaire en cours à titre expérimental et actions programmées pour la rentrée 2023

- Adoption de la version définitive du projet d'établissement lors de la dernière séance du conseil d'établissement à la fin de l'année scolaire, le 27 juin 2023.
- Accompagnement du projet :
 - Pour répondre aux exigences de ce nouveau projet, un accompagnement fort est à prévoir sur les plans :
 - Financier : le budget 2023 sera rectifié en fonction des moyens à mobiliser pour la fin de l'exercice en cours (BR 1 et 2). Les budgets suivants intégreront, dès leur conception, les besoins nécessaires au projet.
 - Formation : mobilisation de la cellule de formation pour définir le plan de formation à mettre en œuvre pour accompagner le projet.
 - Communication : la visibilité de l'établissement est à renforcer par une campagne de communication tournée vers l'extérieur, en particulier vers les parents qui pourraient être intéressés par notre offre éducative mais qui ne nous connaissent pas.
 - Pilotage du projet :
 - L'équipe de direction est chargée du pilotage du projet d'établissement en relation avec les équipes et instances concernées. Le conseil d'établissement est informé annuellement de la mise en œuvre des objectifs et actions du projet.
 - Evaluation :
 - Pour chaque axe des indicateurs sont définis afin de mesurer la pertinence des actions.

Accueillir et accompagner les élèves allophones

Les élèves allophones (élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue de scolarisation) sont et seront plus nombreux qu'auparavant. Il convient donc de les accueillir et de les accompagner au 1^{er} et au 2nd degré en s'appuyant sur les dispositifs de français langue de scolarisation en place, mais aussi en développant d'autres réponses.

A l'école primaire :

- De nouveaux tests d'entrée qui permettront d'établir le profil linguistique des nouveaux élèves non issus du système français homologué.
- Proposer pour chaque élève de la GS au CM2 identifié avec une maîtrise insuffisante du français une prise en charge en français langue de scolarisation (Flsco) pouvant aller jusqu'à 1h30 (2 séances) par jour en fonction de son profil linguistique.
- Bilans individuels semestriels permettant d'évaluer les besoins de chaque élève suivi en Flsco. Un suivi qui ne devra pas dépasser deux années scolaires.

Ressources humaines supplémentaires à prévoir : + 42h00, (1 poste supplémentaire par site)

Au collège et au Lycée :

- Les tests adaptés d'admission à l'entrée de Sixième (équipes disciplinaires en lien avec l'Institut Français de Russie (IFR))
- dans le cadre de la liaison Ecole Collège, le repérage sera renforcé par les évaluations à l'entrée en 6^e.
- Le Dispositif Langue Française Renforcée (DLFR) permettra aux élèves peu francophones une amélioration de la compréhension et de la pratique du français, langue de scolarisation.

Ce dispositif transdisciplinaire a pour priorité la classe de sixième, porte d'entrée du secondaire, mais aussi les autres classes du collège.

Une expérience, en ce sens, a été conduite en 2022/2023. Elle a mobilisé : le professeur de Flsco pour l'apprentissage de la langue, un assistant d'éducation pour la méthodologie et l'organisation personnelle ainsi qu'un enseignant de sciences pour les langages scientifiques et la compréhension des énoncés et consignes.

Actions connexes :

- Certification de langue française en partenariat avec l'IFR (Delf prim / Delf junior / Delf)
- Accompagnement des parents allophones pour une meilleure compréhension du fonctionnement et des attentes du lycée

Moyens :

- Création de deux postes Flsco au 1^{er} degré
- Mobilisation de moyens horaires au 2nd degré : complément de service et heures supplémentaires
- Acquisition des fonds documentaires nécessaires au 1^{er} et au 2nd degré

Formation :

Dans le cadre du plan de formation de la zone « Europe centrale et occidentale » de l'AEFE les demandes de formations suivantes ont été exprimées :

- Construire un dispositif d'aide et d'accompagnement pour les élèves allophones au 2nd degré
- Enseigner le français en tant que discipline à des élèves allophones en classe de collège et lycée
- Enseigner les mathématiques à des élèves allophones

La création d'un poste d'enseignant maître formateur au 1^{er} degré permettra d'accompagner cet axe du projet à ce niveau d'enseignement et d'envisager l'articulation avec le second degré sous la forme d'un laboratoire « français langue de scolarisation ».

Dans ce domaine, les demandes de formations individuelles dans le cadre du plan de formation de la ZECO seront considérées prioritaires par la cellule de formation continue.

Evaluation :

- Bilan régulier des progrès des élèves pris en charge au 1^{er} et au second degré
- Certifications de langue française en partenariat avec l'IFR (Delf prim / Delf junior / Delf)

Développer un parcours anglophone au LFM

Dans un environnement local concurrentiel et compte-tenu de l'importance que revêt la langue anglaise pour la poursuite d'études supérieures ainsi que pour l'insertion professionnelle, le lycée français de Moscou s'engage dès la rentrée 2023 dans une démarche visant à augmenter l'exposition à cette langue de la maternelle jusqu'au baccalauréat.

En maternelle :

- 2 séances en anglais par semaine (arts et motricité) à partir de la Moyenne Section (MS)

En élémentaire :

- Dédoublage des cours d'anglais qui seront assurés par des « spécialistes »
- 2 parcours PARLE possibles au choix de la famille :

PARLE Russe avec 1h30 d'EMILE en Russe (3h00 de Russe et 1h30 d'anglais)

PARLE Anglais avec 1h30 d'EMILE en Anglais (3h00 d'Anglais et 1h30 de Russe)

Au collège :

- Parcours Parle en anglais à partir de la classe de 6^{ème} : 2 heures de langue et culture anglaise et 1 heure de mathématiques en anglais qui s'ajouteront aux 4 heures d'anglais prévues au programme de 6^{ème}.
- Ce parcours sera étendu aux autres classes de collège année après année en articulant l'option de 2 heures Langue et Culture Européenne (LCE) de la 5^{ème} à la 3^{ème} avec une heure d'anglais dans une discipline non linguistique.

Au lycée :

- Section européenne, (2 heures de culture et civilisation anglo-saxonne et 1 heure de sciences en DNL). Cet enseignement conduit à la mention section européenne du baccalauréat. L'ouverture de cette section a été validée par l'AEFE.
- Etude de la possibilité d'articuler le Bac Français International trilingue autour de la section russe avec ajout de la langue anglaise dans l'un des enseignements.

Moyens :

- 2 postes supplémentaires d'enseignant(e) d'anglais au premier degré
- Augmentation des heures d'enseignement au 2nd degré en anglais et dans les disciplines non linguistiques

Formation :

Dans le cadre du plan de formation de la zone « Europe centrale et occidentale » de l'AEFE les demandes de formations suivantes ont été exprimées :

- Inscription des enseignants volontaires aux formations préparant à l'examen de la certification complémentaire en langue anglaise
- Enseigner l'anglais en section européenne et articulation avec la DNL

Evaluation :

- Nombre d'élèves inscrits dans ces parcours anglophones
- Certifications de langue anglaise : Cambridge
- Parcours anglophones après le baccalauréat

Actions connexes :

- Recherche de partenariat avec les écoles anglophones
- Organisation de voyages scolaires vers des destinations anglophones
- Référencement UCAS et Comonapp pour accompagner l'orientation vers l'enseignement supérieur anglo-saxon

Développer les parcours d'excellence et accompagner les parcours particuliers

Le lycée français de Moscou a toujours eu à cœur d'accompagner ses élèves vers l'excellence, tout en gardant à l'esprit la nécessité permanente d'offrir le meilleur encadrement à celles et ceux qui éprouvent des besoins particuliers tant pédagogiques qu'éducatifs.

- 1- Le parcours d'excellence s'inscrit dans la continuité et le renouvellement pour renforcer également le rayonnement du Lycée.
 - Excellence académique
 - Le concours général des Lycées : promotion de ce concours d'excellence auprès des élèves et de leur famille
 - Concours SESAME et GEIPI Polytech : le LFM est désormais centre d'examen pour ces concours d'entrée communs à 14 grandes écoles de commerce et management internationales ou à plus de 34 écoles d'ingénieur
 - Cycles de conférences scientifiques à l'initiative du laboratoire de mathématiques
 - Entraînements aux examens le samedi matin
 - Emulation
 - Ambassadrices et ambassadeurs en Herbe : fort de son succès, ce concours d'éloquence permet à nos élèves de développer de nombreuses compétences (prise de parole en public, capacité d'argumentation, ouverture au monde, technique de joute oratoire).
 - Olympiades russes de Mathématiques : après quelques années d'arrêt, le LFM présente de nouveau ce concours russe avec l'aide des professeurs de mathématiques.
 - Dans le cadre de la liaison Ecole-Collège et dans un objectif de consolidation des acquis en mathématiques, les olympiades de Maths sont organisées par l'équipe d'enseignants dans un esprit de bienveillance et de dépassement de soi.
 - Conférence des Nations Unies : dans le cadre de la spécialité LLCER Anglais, les élèves relèvent le défi de débattre avec des élèves du monde entier, représentants de leur pays ou de leur école et ceci avec le concours de l'université de Moscou. Cette action participe notamment au rayonnement de la future Section Européenne Anglais.

- Valorisation de la pratique sportive à travers l'association sportive et la confrontation avec d'autres établissements russes ou internationaux.
- Plurilinguisme
 - Valorisation de la section internationale russe de la 6^{ème} à la terminale : mobilisation de l'équipe pour la promotion et l'animation de la section
 - Parcours anglophone à partir du cycle 1 (voir l'axe « Développer un parcours anglophone au LFM »)
 - Certification de langues pour toutes les langues enseignées

2- Les élèves à besoins particuliers :

- Au 1^{er} et au 2nd degré, le LFM est attentif aux élèves présentant des troubles spécifiques. Ainsi, afin d'assurer une scolarité en milieu ordinaire, un accueil est fait par la rédaction de Projet d'Accompagnement Particulier ou de Projet d'Accompagnement Individuel en lien avec les parents et l'équipe pédagogique autour de l'élève.
L'équipe éducative (direction, personnel de santé et d'éducation, enseignant référent) reste mobilisée pour accompagner le parcours de l'élève.
- Aide Pédagogique Complémentaire à l'école primaire :
 - 36 heures annuelles
 - Pour des élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
 - Pour une aide au travail personnel
 - Activités encadrées par les professeurs des écoles
- Aides aux devoirs : au second degré, un accompagnement des élèves en fin de journée est à l'étude. Son objectif est l'accompagnement par des enseignants volontaires :
 - Aide à la compréhension des exercices
 - Reformulation de consignes
 - Rendre autonome l'élève dans son organisation dans un espace calme.
 - Les publics ciblés sont les collégiens : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 16h30 à 17h30 sur la durée d'une période scolaire.
 - Certains élèves, dans le cadre de projet personnalisé, seront invités à participer à cette heure.
Un engagement sera attendu de la part des élèves et des familles.
- Accompagnement par la Vie Scolaire
 - Repérage avec les professeurs principaux des élèves nécessitant un accompagnement en termes d'organisation personnelle et de méthodologie
 - Prise en charge individualisée par un(e) assistant(e) d'éducation

Actions connexes :

- Charte de qualité quant à la scolarité valant engagement tripartite élève-famille-établissement
- Toute initiative portée par l'équipe du lycée visant à promouvoir l'excellence sous toutes ses formes
- Accompagnement des scolarités spécifiques liées à l'excellence : sport, arts, ...
- Promotion des formations exigeantes de l'enseignement supérieur pour susciter intérêt et ambition
- Préparation aux examens russes : une réflexion est entamée par les enseignants du cycle terminal pour l'accompagnement de nos élèves à ce double examen.

Moyens :

- Mobilisation des moyens horaires à la disposition de l'établissement pour accompagner cet axe.

Formation :

- Accompagnement des Elèves à Besoins Particuliers dans le cadre de l'offre de formation de la zone

Evaluation :

- Nombre d'élèves pris en charge
- Evolution des résultats individuels
- Nombre d'élèves inscrits aux différents concours proposés et résultats obtenus

Promouvoir la maternelle à la française

La maternelle constitue la porte d'entrée à privilégier pour suivre le parcours scolaire et éducatif proposé par le LFM dans le cadre de son homologation par le ministère français de l'Education Nationale.

La promotion de la maternelle est également un enjeu fort quant aux effectifs futurs de l'établissement.

- Découverte de la maternelle à la française :
 - Campagne de communication :
 - Diffusion du film déjà existant de 5 minutes via les listes de diffusion
 - Réalisation d'un clip de 30 secondes pour diffusion dans des lieux stratégiques
 - Plaquette de présentation
 - Référencement sur les sites spécialisés
 - Portes ouvertes, accueil et immersion
 - Organisation régulière de journée portes-ouvertes (y compris à l'élémentaire) pour susciter l'intérêt des familles et répondre à leurs interrogations
 - Accueil au fil de l'eau : possibilité de visite sur rendez-vous en dehors des journées portes ouvertes
 - Journées d'immersion en dernière période pour les futurs élèves de maternelle voire inscription au 3^{ème} trimestre pour favoriser leur intégration à la rentrée suivante
 - Accompagnement individuel avant inscription
 - Entretiens individuels systématiques et préalables à la validation des inscriptions
 - Présentation de la maternelle française : une école avec des programmes

- Bilan linguistique de l'élève au moyen d'un questionnaire établi par l'équipe enseignante
- Echange avec la famille autour du projet de scolarisation

Moyens :

- Utilisation des moyens financiers de l'établissement pour les temps d'accueil et de valorisation de la maternelle

Formation :

- Mobilisation de l'enseignante formatrice pour accompagner les équipes de l'école maternelle

Evaluation :

- Nombre de visiteurs aux portes ouvertes
- Nombre d'inscriptions à la maternelle « porte d'entrée pour une scolarité au lycée français »

Relancer et renforcer la coopération éducative avec les écoles bilingues et les écoles internationales

Inscrite dans les missions des établissements du réseau, la coopération éducative, en relation avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade, permet d'entretenir le lien avec les écoles bilingues et les acteurs de la francophonie. Il s'agit pour le lycée d'œuvrer en ce sens pour être un lieu important de la coopération éducative et, ce faisant, d'accroître sa visibilité auprès d'un public déjà inscrit dans une démarche volontaire d'apprentissage de la langue française.

- Accueil de groupes issues d'écoles bilingues pour une découverte du système éducatif français avec mise en œuvre de séances pédagogiques adaptées par les enseignants
- Immersion d'élèves dans une classe pour approfondir leur intérêt pour la scolarisation offerte par l'établissement
- Echange de pratiques entre enseignants
- Présentation des parcours de l'enseignement supérieur français et de Campus France aux élèves des classes d'examens des écoles bilingues
- Recherche de partenariat avec les écoles internationales dans le cadre de l'offre éducative en langue anglaise

Moyens :

- Mobilisation de moyens financiers pour l'accueil au lycée et pour les déplacements vers les écoles partenaires

Formation :

- Favoriser les demandes d'inscription individuelles dans le cadre du plan de formation de la zone

Evaluation :

- Fréquence des échanges entre le lycée et les écoles bilingues
- Nombre d'élèves issus d'écoles bilingues choisissant de poursuivre leur cursus au lycée français

Développer la communication pour renforcer l'attractivité

En soi la communication revêt davantage un aspect d'accompagnement du projet d'établissement et de ses axes et actions spécifiques. Cependant, dans le contexte actuel, elle doit également être pensée comme un axe pour augmenter la visibilité et renforcer l'attractivité du lycée français de Moscou.

- Traduction des documents d'information et le site internet en russe (fait) et en anglais
- Création de supports visuels :
 - o Film sur la maternelle
 - o Clip de promotion pour diffusion dans des lieux stratégiques
 - o Plaque de présentation générale mais aussi ciblée sur la maternelle
 - o Banderole présentant le LFM
- Participation à des forums et des salons dans lesquels le public cherche des informations sur les écoles internationales
- Référencement sur les sites russes spécialisés en éducation avec possibilité de déposer des bannières publicitaires pour annoncer nos événements (portes-ouvertes, par exemple)
- Appui du consulat, de l'IFR, de l'ensemble des parents d'élèves, ..., pour relayer les informations relatives à l'établissement via leurs listes de diffusion
- Elargissement de la diffusion de la newsletter hebdomadaire

Moyens :

- Prévision d'un budget communication important dans les budgets successifs
- Prise en charge de formation hors plan de formation de la zone visant à professionnaliser les acteurs de la communication

Formation :

- Accompagnement de la mission de chargé(e) de communication

*

* *

Questions et remarques :

1. Elèves allophones :

2 postes créés au primaire et des moyens horaires déployés au secondaire pour répondre aux besoins du dispositif DLFR.

Le proviseur indique que des demandes de formation en Flsco émanant des personnels ont été transmises à la zone ZECO.

M. le proviseur profite de ce point pour féliciter Mme Boschât et M. Riss pour leur élection au CAAF.

M. Ferrari indique que le CA de l'AEFE doit se prononcer jeudi 29 juin sur la possibilité de permettre aux enseignants du LFM de participer aux stages organisés par la zone MO dont les lieux de stages sont accessibles en vols directs.

2. Parcours anglophone :

Pas de question

3. Parcours d'excellence :

7 professeurs sont d'ores et déjà volontaires pour le dispositif d'aide aux devoirs au secondaire, la Vie scolaire va poursuivre le travail engagé sur l'aide méthodologique.

Le proviseur indique qu'il peut paraître paradoxal de consacrer des moyens supplémentaires au projet d'établissement dans le contexte budgétaire actuel, mais il en va de l'attractivité du lycée. C'est aussi pour cette raison que la structure pédagogique prévoit des effectifs par classe confortables (20 élèves en moyenne en primaire).

Le proviseur précise que dans cet axe, la réussite de tous les élèves est primordiale. Les équipes sont déjà mobilisées pour accompagner chaque élève dans son parcours scolaire.

4. Promouvoir la maternelle à la française

Le proviseur rappelle que l'école maternelle est la base du cylindre des effectifs, même si seuls 18 élèves entreront en PS contre 19 cette année.

Le directeur ajoute que de nouveaux élèves entre en MS, en GS et même en CP pour leur première année de scolarisation.

Un représentant des personnels propose d'offrir une plus grande place à la langue russe en maternelle. Le proviseur rappelle que la professeure de russe est déjà présente 7 heures par semaine en classe de maternelle et qu'il faut veiller à rester dans le cadre des critères de l'homologation.

Le baccalauréat français est toujours reconnu en Russie. Le directeur remarque que lors des portes ouvertes, la majorité des nouvelles familles semblaient s'intéresser aux possibilités offertes de poursuite d'études en France et en Europe.

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

Acte : 17/2022-2023

Adoption du projet d'établissement

5/ Indemnité pour mission particulières

Le Proviseur présente ensuite les IMP qui seront utilisées en 2023/2024 pour les missions particulières statutaires ou relevant du projet d'établissement. Il en profite pour indiquer que la coordination de la politique en faveur des élèves allophones sera confiée à l'enseignante formatrice du 1^{er} degré qui rejoindra son poste le 01 septembre.

Indemnités pour Mission Particulière	Quotité
Labo de mathématiques	0,5
Coordination labo de sciences physiques	1
Référent numérique pour les TICE	3
Mission de PRIO	2
Coordination des activités EPS	1
Coordination labo de SVT	1
Coordination UCAS	1

6/ Frais de scolarité 2023/2024

Le Proviseur explique que le dialogue a été rouvert avec les parents d'élèves quant à l'augmentation prévue pour la rentrée prochaine. A l'issue de ce dialogue, chacun ayant bien compris les enjeux financiers du lycée, la nouvelle proposition qui sera faite à la Direction de l'Agence est de diminuer l'augmentation de 15 à 9,9%.

Il est entendu que le dialogue reprendra au 1^{er} trimestre de l'année scolaire pour les tarifs 2024/2025.

Lors de l'échange qui s'ensuit le proviseur rappelle le contexte de la chute des effectifs qui entraîne l'augmentation du déficit budgétaire. L'établissement ponctionne donc dans ses réserves qui, il tient à le rappeler, sont, in fine, les réserves de l'Agence. M. Burlotte, CFE, rappelle que ces réserves devaient servir à financer le projet immobilier.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 1^{er} degré s'interroge sur l'effet de change sur les tarifs. Le DAF précise que les tarifs du LFM sont toujours exprimés en euros, les variations du rouble ne sont jamais prises en compte dans le calcul des tarifs.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation du 2nd degré explique que les personnels sont toujours sur la même position considérant certains points qu'ils jugent financièrement défavorables aux personnels et familles. Le Proviseur rappelle cependant que l'ISVL vient d'être augmenté significativement ce qui représente un point favorable pour les personnels détachés concernés.

M. Ferrari, CFE, ajoute qu'il ne devrait pas y avoir d'augmentation tant que l'AEFE n'accorde pas une aide supplémentaire à l'établissement sous la forme d'une exonération des remontées ou d'une subvention.

Le Proviseur dit que la diminution de l'augmentation prévue initialement est un geste de l'AEFE envers les familles. Avec le DAF, il indique à nouveau que l'autorisation de déficit accordée par l'Agence revient pour cette dernière à le financer sur ses réserves.

Votants : 17	Pour : 8	Contre : 0	Abstentions : 9
--------------	----------	------------	-----------------

Acte : 18/2022-2023

Avis : Favorable

7/ Budget rectificatif n°1

Le DAF explique que le BR1 prévoit de provisionner 285 000 euros supplémentaires pour les dépenses du premier trimestre 2023-2024. L'intégralité de la somme ne sera pas nécessairement dépensée. Ce montant est prélevé sur la trésorerie de l'établissement.

Les postes principaux de dépenses sont : la communication, l'inflation de 15 à 18% sur les travaux et les frais d'entretien, la remise à niveau du parc informatique.

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

Acte : 19/2022-2023

Avis : Favorable

8/ Contrats et conventions

Le Conseil d'établissement est informé des contrats et conventions suivants :

- Reconduction de la convention avec l'IFR pour l'utilisation des locaux de Milioutinski dans le cadre des cours de l'IFR
- Contrat avec IFCMgroup pour la prestation de restauration sur les sites Bounine et Milioutinski suite à un appel d'offre réglementaire.

9/ Questions diverses

Monsieur Ferrari, conseiller des Français de l'étranger :

- Bilan des actions de l'année menées pour le projet d'établissement
- Disposition PHARE: mesure prise au LFM pour l'an prochain

Harcèlement en milieu scolaire : la méthode PHARE

En ce qui concerne l'école primaire :

- Dès la rentrée, constitution d'une équipe de référents Phare (sur les deux sites). Ils seront connus de toute l'équipe et formés dans le courant du premier trimestre.

- Ces enseignants référents seront sollicités dès qu'une situation de harcèlement sera détectée (qualification de la situation de harcèlement, traitement de la situation).
- La référente formation Phare pour la ZECO sera Mme Boudjatit (la nouvelle PEMF).
- Des ambassadeurs contre le harcèlement (élèves de cycle 3) seront identifiés par l'équipe pédagogique et eux aussi formés à ce rôle.
- Des ressources pédagogiques avec des séquences à mener en classe sont disponibles (Eduscol).

En ce qui concerne le secondaire :

un travail quotidien existant :

- Le rôle des Professeurs, des Professeurs Principaux et de la Vie scolaire
- Affichage par l'AEL à tous les étages du lycée d'affiches de la campagne de prévention homologués Education Nationale.

Un projet en Sixième

- Lors de la réunion du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté du 10 octobre 2022 il a été décidé de monter un projet sur le thème du harcèlement scolaire auprès des 6e dans le cadre du cours d'Education aux médias et à l'information, en partenariat avec l'IFR.
- L'élaboration du projet sur le niveau 6e s'est faite en équipe pluridisciplinaire avec la participation de l'infirmière, CPE, de l'AED référent des 6e, professeur principal de 6^{ème}, professeur documentaliste.
- Le projet s'est monté sur le 3e trimestre : projection du film « Un monde » le 5 avril 2023 puis 5h de cours dédiées en EMI avec pour production finale 10 affiches de prévention contre le harcèlement à l'école –

rentrée 2023/2024

Propositions :

- Poursuite du projet auprès de la nouvelle promotion de 6^{ème}.
- Les 3 meilleures affiches seront exposées au lycée à tous les étages.
- Une équipe de référents adultes sur Milioutinski formés « ZECO Phare ». Ils seront formés à détecter, recevoir la parole et traiter les situations.
- Fin octobre, Installation des « ambassadeurs » contre le harcèlement chez les élèves. Un garçon, une fille par niveau formés.
- Des ressources pédagogiques proposées par EDUSCOL permettront l'établissement de séquences à mener en classe, par exemple : utilisation d'internet en technologie.

Bilan des actions dans le cadre du projet d'établissement 2023-2028

Le Proviseur Adjoint prend la parole :

Afin de faire un bilan provisoire des actions dans le cadre du projet d'établissement, je vous propose de reprendre les axes de ce projet.

1-accueillir et accompagner les élèves allophones :

Le Directeur du primaire prend la Parole :

Au primaire :

- création d'un dispositif type UP2A (Unité pédagogique d'accueil pour les élèves Allophones)
- recrutement de 2 professeurs de FLSCO supplémentaires pour permettre une prise en charge jusqu'à 1h30 par jour dès la rentrée
- des bilans linguistiques systématiques ont été réalisés lors des tests d'entrée permettant d'identifier les besoins de chaque nouvel élève

Le Proviseur Adjoint prend la parole

Au Secondaire

- afin d'accueillir des élèves présentant des difficultés langagières en français un dispositif a été mis en place cette année à titre expérimental pour 4 élèves : de la 6^{ème} à la 2^{nde}. Cette expérimentation permettra la mise en place du Dispositif de Langue Française Renforcé (DLFR). Ce dispositif viendra en complément du FLSCO. Ce projet se veut interdisciplinaire et sollicitera différents enseignants de l'établissement.
- accueillir et accompagner les nouveaux élèves allophones passe par des journées d'immersion. Après des tests d'entrée, retravaillés par les équipes pédagogiques, les nouveaux élèves sont accueillis cette semaine dans l'établissement avec leurs futurs camarades. Accueillir ces nouveaux élèves permet de consolider le partenariat avec l'Institut Français en Russie. Un projet de présentation au DELF est envisagé et à poursuivre.

2-développer un parcours anglophone

Le Directeur du primaire prend la Parole :

Au Primaire :

- recrutement de 2 professeurs d'anglais supplémentaire, refonte des EDT avec dédoublements en anglais et cours d'anglais assurés par des spécialistes de la matière
- découverte de l'anglais dès la MS
- Choix de la langue de l'EMILE en septembre pour tous les élèves du CP au CM2, soit la possibilité d'avoir 3h00 d'enseignement en anglais.

Le Proviseur Adjoint prend la parole :

Au secondaire :

- la ELCE anglais : Après l'expérimentation de cette année de la ELCE anglais sur les niveaux 5^e, 4^e et 3^e à hauteur de 1h30, cette option passera à 2 heures hebdomadaires sur tous ces niveaux. Elle viendra compléter le dispositif PARLE anglais en 6^{ème}

- Dispositif PARLE anglais : Ce dispositif est proposé à l'entrée de 6^{ème} avec une DNL mathématiques : 11 élèves l'intégreront en septembre

3-Développer les parcours d'excellence et les parcours particuliers

Le Proviseur Adjoint prend la parole

- Le concours général des lycées, CGL, malgré la baisse des effectifs, le lycée présente proportionnellement le même nombre d'élèves, soit 7 candidats
- ambassadrice et ambassadeur en herbe : ce concours d'éloquence permet aux élèves de développer des compétences orales indispensables à leur scolarité. Cette année encore les élèves du LFM ont brillé lors de ce concours. Intervention de Mme PICOT
- les olympiades de maths : ce concours a réuni des élèves du primaire et du secondaire concrétisant la liaison dans le cycle 3. Un professeur de mathématiques prend la parole
- la conférence des nations unies en lien avec la spécialité LLCER, sera un élément consécutif avec la section européenne de langue anglaise à partir de la seconde.
- l'aide aux devoirs pour la rentrée 2023 est en préparation : 7 enseignants ont déjà répondu favorablement.

La CPE prend la Parole

Cependant plus de 30 élèves ont déjà suivi "l'aide méthodologique" tout au long de l'année accompagnée par les membres de la vie scolaire.

La CPE prend la Parole

Pour permettre une continuité, un accueil des CM2 et de leurs parents sur une demi-journée a été organisé. Ce furent des Interventions pluridisciplinaires pour présenter les clefs d'un bon fonctionnement au collège : Equipe de direction, professeurs principaux, CPE, délégués de classe. Tout ceci s'est traduit par une Immersion au collège autour d'activités scientifiques. (Tutorat élèves de 4^{ème})

La CPE prend la Parole

Pour favoriser l'émulation des Tournois ont été organisés tout au long de l'année : tennis de table, football sur la pause méridienne. Mais aussi Rencontres sportives dans des écoles internationales (badminton, volley...).

Le Proviseur Adjoint prend la parole

- on peut souligner aussi la continuité de la coopération éducative avec les écoles russes. Nous accueillons régulièrement des élèves ayant des parcours francophones dans des établissements russes.

La chargée de communication prend la parole

En coopération éducative : nom des écoles, accueil au LFM ou visite dans leurs locaux, programme de la rencontre.

Conférence sur l'Enseignement supérieur en France le 04.04 organisée avec l'IFR et Campus France. Interventions de M. Olivier et de M. Siniatkine, en présence d'une cinquantaine d'élèves et de leurs professeurs des écoles moscovites :

- Ecole Polenov
- Ecole Romain Rolland
- Ecole 1265
- Ecole 1532

Ecole Charles de Gaulle

- Le lycée a participé le 22.03 à la Semaine de la Francophonie organisée dans cette école.
- Intervention de M. Betton sur le thème du mouvement EMMAUS (sur la demande de l'école).
- Nos 2 élèves de 3^{ème} ont présenté le lycée et ont répondu aux questions sur leurs parcours scolaires.
- Deux élèves de la 1^{ère} encadrées par M. Valtchenko ont préparé un petit programme de chansons en français et en anglais dont une chanson sur l'Afrique (sur proposition de l'école).

Ecole 2107 Romain Rolland

- 06.04. Spectacle à l'école RR – notre classe de 6^{ème} SIR encadrée par Mme Zlata Zaiountchkovskaya a assisté à ce spectacle.
- 17.05. Journée immersion collège pour l'école RR : 12 élèves de 12-13 ans ont assisté aux cours de Lettres (Mme Picot), de Mathématiques (M. Berg) et de l'Education aux média et informations (Mme Bonnaud).
- Petit déjeuner, remise des livres.

4-promouvoir la maternelle :

Le Directeur prend la Parole :

- communication dès décembre 2022
- Portes ouvertes de décembre à mai (+ 15 nouveaux élèves de maternelle depuis décembre 2022)

5-En communication : liste des actions par type de communication

La chargée de communication prend la parole

Coopération avec l'IFR : page du lycée sur le site de l'IFR, publication des annonces des portes ouvertes dans sa newsletter, affichage des annonces dans ses locaux.

Portes ouvertes école primaire : les 21 et 23 mars, les 18 et 19 mai. Annonce des PO sur les réseaux sociaux (chat anglophone et hispanophone).

Création d'une page du lycée sur le portail d'information www.uchebea.ru sur les enseignements en Russie, publication de l'annonce des Portes ouvertes sur ce portail.

Projection d'un clip publicitaire sur les 165 écrans du Magasin central pour enfant à Loubianka (ex-Detski mir) pendant 1 mois.

Projection des clips publicitaires sur le lycée et sur les portes ouvertes école primaire aux écrans dans des ascenseurs des immeubles, situés dans des quartiers proches de nos bâtiments (147 écrans).

Grand écran au rez-de-chaussée avec des informations sur nos actions.

Newsletter hebdomadaire.

Bannière 2 x 1,5m de présentation du lycée.

Création, impression et distribution du matériel publicitaire : calendriers de poche, flyers, affiches, brochures sur l'AEFE et sur la Maternelle...

La CPE prend la Parole

Actions de l'AEL

1. Sweet-shirts avec les logos du lycée et de l'AEFE. Les Pulls étaient aux couleurs du LFM. Inscriptions en français et en cyrillique. 270 hoodies distribués auprès des élèves de la petite section à la terminale et aux personnel des trois sites.
2. Bal de promo 2023 qui a réuni 150 participants élèves de troisième et adultes des trois sites, moment convivial à fort rayonnement. Distribution de goodies : bracelet aux couleurs du LFM.

Le Proviseur clôt le conseil d'établissement à 19h25 et remercie les participants du CE

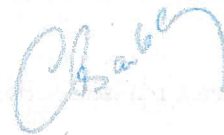
La secrétaire de séance,



M. Yann GOSSELIN

Directeur des classes primaires

Le secrétaire-adjoint de séance,



M. Christophe BARTHELEMY

Représentant des personnels d'enseignement
et d'éducation du 2nd degré

Le 27 juin 2023

Visa du président du Conseil,




Nicolas RUELLAN, Proviseur du lycée